



# Directives Convocation et Qualification des arbitres

Swiss Ice Hockey

Officiating Committee



## Table des matières:

<b>1. Dispositions générales</b> .....	<b>3</b>
Bases .....	3
But .....	3
Champ d'application .....	3
<b>2. Qualification et Convocation des arbitres - National</b> .....	<b>3</b>
<b>3. Qualification et Convocation matchs avant saison, amicaux et tournois</b> .....	<b>6</b>
Matchs des clubs nationaux et internationaux .....	6
Equipes nationales .....	7
Cup .....	7
<b>4. Adoption et entrée en vigueur</b> .....	<b>8</b>

*Afin de simplifier la lisibilité du règlement, il est généralement renoncé à la formulation supplémentaire de la forme féminine, sauf si elle est spécifiquement mentionnée. Toutefois, nous tenons à souligner que l'utilisation exclusive de la forme masculine doit être explicitement comprise comme indépendante du genre.*

### **Abréviations :**

AFN	Convocation Nationale
AFR	Convocation Regionale
AFZ	Convocation Centrale (Women)
ATD-SR	Allround Trainer Diplom avec module arbitre
MHL	MyHockey League
NWA	Licence d'arbitre espoir A (Nachwuchslizenz A)
NWB	Licence d'arbitre espoir B (Nachwuchslizenz B)
OffCom	Officiating Committee
OC	Officiating Coach
OM	Officiating Management
PFWL	Post Finance Womens League
PO	Playoff
SPOC	Single Point of Contact



## 1. Dispositions générales

### Bases

Ces directives sont émises par l'Officiating Committee sur la base de l'article 94 des statuts de la Swiss Ice Hockey Federation (SIHF) et du règlement des arbitres.

### But

Les présentes directives définissent les qualifications des arbitres dans les catégories concernées et règlent la compétence de convocation.

### Champ d'application

Ces directives sont impératives pour à tous les organes de convocation, arbitres et clubs.

## 2. Qualification et Convocation des arbitres - National

Les qualifications suivantes sont des exigences minimales

Niveaux	Qualification arbitre	Standard	Convoqué par			
Sport de compétition						
National League	Sport de compétition	4-Officials	AFN			
Sky Swiss League	Sport de compétition	4-Officials	AFN			
<b>U21-ELIT</b>	Sport de compétition	4-Officials	AFN			
SEAF				SR (WS)	OS	ZS
MHL	LS/1ère ligue	3-Officials*	AFN (MHL)			
1. Liga	1ère ligue	3-Officials		AFR	AFR	AFR
2. Liga	2ème ligue	2-Officials		AFR	AFR	AFR
3. Liga	3ème ligue	2-Officials		AFR	AFR	AFR
4. Liga	4ème ligue	2-Officials		AFR	AFR	AFR
PFWL	1ère ligue **	3-Officials***	<b>AFZ Femmes</b>	<b>AFZ</b>	<b>AFZ</b>	<b>AFZ</b>
SWHL B	3ème ligue	2-Officials		AFR	AFR	AFR
SWHL C	4ème ligue / NWA ****	2-Officials		AFR	AFR	AFR
SWHL D	NWA	2-Officials		Club	Club	Club
Sen A, Vet A	Senioren A	2-Officials		AFR	AFR	AFR
Sen B-D, Vet B, Div 50+	Senioren B	2-Officials		AFR	AFR	AFR
<b>U21-Top</b>	1ère ligue	3-Officials		AFR	AFR	AFR
<b>U21-A</b>	2 ème ligue	2-Officials		AFR	AFR	AFR
<b>U18-ELIT</b>	1ère ligue	3-Officials		AFR	AFR	AFR
<b>U18-Top</b>	3ème ligue	2-Officials		AFR	AFR	AFR
<b>U18-A</b>	<b>4ème ligue</b>	2-Officials		AFR	AFR	AFR
<b>U16-ELIT</b>	<b>3ème ligue</b>	2-Officials		AFR	AFR	AFR



U16-Top	4ème ligue / NWA ****	2-Officials		AFR	AFR	AFR
U16-A	NWA	2-Officials		Club	Club	Club
U14-ELIT	1 NWA + 1 arbitre ATD	2-Officials		AFR	Club	Club
U14-Top	1 NWA + 1 arbitre ATD	2-Officials		Club	Club	Club
U14-A	1 NWA + 1 NWB/arbitre ATD	2-Officials		Club	Club	Club
U12	NWB ou minimum âge U16	1-Official		Club	Club	Club
U9	NWB ou minimum âge U14	1-Official		Club	Club	Club

\* La MHL joue en principe avec le système à 3 officiels pendant la saison régulière. 25% des matchs de la saison régulière et tous les matchs de playoffs / playouts sont dirigés selon le système à 4 officiels.

\*\* SIHF Officiating a le droit d'engager un(e) arbitre (Head ou Linesperson) avec une qualification de ligue supérieure ou inférieure dans chaque match de la PFWL selon le pool défini.

Le pool d'arbitres de la PFWL se compose :

- Des arbitres féminines sélectionnées, licenciées pour des ligues inférieures, mais qui possèdent une licence IIHF ou qui ont été identifiées par les régions ou l'Officiating Management SIHF comme candidates dignes de la PFWL
- De tous les arbitres de 1ère ligue (Head et Linesperson).

Le pool peut être adapté à tout moment par l'Officiating Management.

\*\*\* La SIHF Officiating a le droit de convoquer certains matches de la PFWL dans le système 4-officiels à des fins de formation et de développement. Toutes les indemnités (indemnités de match, frais journaliers, frais de matériel et de déplacement) du Head le moins cher sont prises en charge par la SIHF. Des adaptations seront notifiées au club par la Fédération avant la saison précédente.

\*\*\*\* si possible arbitres de 4e ligue ; en cas de besoin, NWA suffit

NWA : Licence d'arbitre espoir A

NWB : Licence d'arbitre espoir B

ATD-SR : Allround Trainer Diplôme avec Module Arbitre - Diplôme ATD obtenu ou formation actuellement en cours.

Exceptions: Si, pour une raison quelconque, le nombre d'arbitres requis ou les qualifications requises ne peuvent pas être respectés (par ex. maladie de dernière minute, autre indisponibilité, pas d'arbitres disponibles, etc.), il convient de contacter le SPOC régional, qui peut autoriser une exception pour les compétitions. Cela concerne aussi bien le nombre d'arbitres (1 au lieu de 2) que la qualification des arbitres (p. ex. NWB au lieu de NWA ou arbitres non qualifiés tels que parents, coachs, etc.) afin de pouvoir quand même organiser un match. Si cette demande n'est pas possible avant le match ou si le SPOC n'est pas joignable, un e-mail doit être envoyé au SPOC en expliquant brièvement pourquoi les instructions n'ont pas pu être respectées.

Pour diriger les matchs, les arbitres doivent porter un casque avec visière, protège cou, le maillot d'arbitre officiel (avec sponsor du moment) et un pantalon noir (foncé).

Si les clubs convoquent eux-mêmes les arbitres pour des matchs amicaux et préparatoires, seuls peuvent être engagés des arbitres qualifiés et licenciés conformément au tableau ci-dessus (soit par ex. un arbitre de 2<sup>ème</sup> ligue pour diriger un match de 2<sup>ème</sup> ligue). Les clubs faisant diriger des matchs par des arbitres non autorisés seront sanctionnés conformément aux dispositions du Règlement juridique



Les arbitres participant à un échange doivent être sélectionnés par les instances compétentes de chaque pays en tenant compte de leur expérience, de leurs qualifications et de leur niveau de performance.

Pour la Suisse, la décision concernant la ligue dans laquelle l'arbitre étranger peut être engagé incombe au responsable régional (SPOC) dans la NAFS et au Referee in Chief dans le sport de compétition.

### Convocation d'arbitres étrangers pour une période donnée

#### Introduction :

La Suisse est une nation de hockey sur glace avec une ligue professionnelle bien établie et une passion pour ce sport. Les arbitres étrangers sont les bienvenus pour arbitrer des matches en Suisse sous certaines conditions. Ce document décrit comment un arbitre de hockey peut exercer son activité en Suisse pour une période courte ou moyenne.

#### Conditions à remplir :

- Être âgé d'au moins 18 ans
- En possession d'une licence d'arbitre valable, délivrée par une fédération nationale de hockey sur glace
- Bonne connaissance des règles de jeu et des règlements du hockey sur glace
- Maîtriser l'allemand, le français ou l'anglais (ou une autre langue nationale suisse) à un niveau suffisant pour comprendre et communiquer les instructions et les décisions
- Être en bonne condition physique et mentale

#### Engagements en Suisse :

Les arbitres étrangers qui dirigent des matches en Suisse sont soumis aux mêmes règlements que les arbitres suisses et doivent se conformer aux règles et directives ainsi qu'à leurs interprétations.

### 3. Qualification et Convocation matchs avant saison, amicaux et tournois

#### Matchs des clubs nationaux et internationaux

##### Hommes

Quoi	Système	Convocation	Qualification
NL-NL	à 4	AFN	NL
NL - Etranger A + B	à 4	AFN	NL
NL - SL / MHL / 1 <sup>ère</sup> ligue	à 4	AFN	NL
SL - SL	à 4	AFN	SL
SL - Etranger A	à 4	AFN	NL
SL - Etranger B	à 4	AFN	SL
SL - MHL / 1 <sup>ère</sup> ligue / U21-ELIT	à 4	AFN	SL/1 <sup>ère</sup> ligue *
U21-ELIT - U21-ELIT	à 4	AFN	SE/1 <sup>ère</sup> ligue *
U21-ELIT - Etranger	à 4	AFN	SE/1 <sup>ère</sup> ligue *
U21-ELIT - MHL / 1 <sup>ère</sup> ligue	à 4	AFN	SE/1 <sup>ère</sup> ligue *
U21-ELIT - U21-TOP	à 4	AFN	SE/1 <sup>ère</sup> ligue *
U21-TOP - MHL / 1 <sup>ère</sup> ligue	à 3	AFR	1 <sup>ère</sup> ligue
U21-TOP - U21-TOP	à 3	AFR	1 <sup>ère</sup> ligue
MHL / 1 <sup>ère</sup> ligue - Etranger A (Ligues Top)	à 4	AFN	NL
MHL / 1 <sup>ère</sup> ligue - Etranger B (DEL2, Ligue Magnus)	à 4	AFN	SL
MHL / 1 <sup>ère</sup> ligue - Etranger C (Alps Hockey League, Oberliga, IHL Serie A)	à 4	AFN	1 <sup>ère</sup> ligue (MHL)
MHL / 1 <sup>ère</sup> ligue - Etranger D (ligues plus bas)	à 3	AFN	1 <sup>ère</sup> ligue (MHL)
MHL / 1 <sup>ère</sup> ligue - U21-TOP	à 3	AFN	1 <sup>ère</sup> ligue (MHL)

\* Décision AFN / peut être attribué à la 1<sup>ère</sup> ligue.

##### Femmes

Quoi	Système	Convocation	Qualification
PFWL - Etranger	à 3	AFZ	1 <sup>ère</sup> ligue**
SWHL (B,C,D) - Etranger	à 2	AFR	3 <sup>ème</sup> ligue
NM - Équipe hommes/espoirs	à 3	AFZ	Women Prospects
NM U18 - Équipe hommes/espoirs	à 3	AFZ	Women Prospects
NM U16 - Équipe hommes/espoirs	à 2	AFR	3 <sup>ème</sup> ligue

\*\* SIHF Officiating a le droit d'engager un(e) arbitre (Head ou Linesperson) avec une qualification de ligue supérieure ou inférieure



## Equipes nationales

### Hommes

Qui	Système	Convocation	Qualification
NM	à 4	AFN	IIHF
NM U20	à 4	AFN	IIHF
NM U18	à 4	AFN	SE
NM U17	à 3/4	AFN	SE
NM U16	à 3	AFN	Prospects
NM U15	à 3	AFN	Prospects
NM U14	à 3	AFR	2 <sup>ème</sup> ligue

### Femmes

Qui	Système	Convocation	Qualification
NM	à 4	AFN	IIHF & Women Prospects
NM U18	à 3/4	AFN	IIHF & Women Prospects
NM U16	à 3	AFN	Women Prospects
NM U15	à 3	AFN	Women Prospects
NM U14	à 2/3	AFN	Women Prospects

## Cup

### Tours préliminaires hommes

Quoi	Système	Convocation	Qualification
MHL/1 <sup>ère</sup> ligue - MHL/1 <sup>ère</sup> ligue	à 3	MHL/1 <sup>ère</sup> ligue	1 <sup>ère</sup> ligue (MHL)
MHL/1 <sup>ère</sup> ligue - 2 <sup>ème</sup> /3 <sup>ème</sup> /4 <sup>ème</sup> ligue	à 2	2 <sup>ème</sup> ligue	2 <sup>ème</sup> ligue
2./3./4. ligue - 2./3./4. ligue	à 2	Ligue supérieure	Ligue supérieure

### Tour principal hommes

Quoi	Système	Convocation	Qualification
MHL - SL	à 4	MHL/1 <sup>ère</sup> ligue	1 <sup>ère</sup> ligue (MHL)
1 <sup>ère</sup> ligue - SL	à 3	2 <sup>ème</sup> ligue	2 <sup>ème</sup> ligue
2 <sup>ème</sup> / 3 <sup>ème</sup> ligue - SL	à 3	Ligue supérieure	Ligue supérieure
MHL/1 <sup>ère</sup> ligue - MHL	à 3	AFN	1 <sup>ère</sup> ligue (MHL)
Autres matchs	à 2/3	Ligue supérieure	Ligue supérieure

### Femmes

Quoi	Système	Convocation	Qualification
SWHL B-D - PFWL	à 3	AFZ	1 <sup>ère</sup> ligue**
SWHL B/C/D - SWHL B/C/D	à 2	Ligue supérieure	Ligue supérieure
Final Four	à 3/4	AFZ	1 <sup>ère</sup> ligue**



#### 4. Adoption et entrée en vigueur

Ces directives ont été approuvées et adoptées par l'OffCom le 11.06.2025 et entrent en vigueur immédiatement.

##### Ajustements :

- Modification des directives à l'occasion de la séance de l'OffCom du 14.06.2021 : Convocation des U15 Top en ZS de Club à AFR (Décision RG ZS et Ligaleiter espoirs ZS à la demande de l'OffCom).
- Modifications à l'occasion de la séance OffCom du 17.04.2023 : Adaptation de la qualification SR U13-Elit, U13-Top
- Modifications à l'occasion de la séance OffCom du 20.09.2023 : Adaptation du système de 3 à 4 arbitres
- Modifications à l'occasion de la réunion Off Com du 21.02.2024 : adaptations MHL et PFWL (Spesen/offre) ainsi que l'équivalent en km des frais de déplacement.
- Modifications lors de la séance OffCom du 17.04.2024 : frais de déplacement Standby NAFS, exception pour écart de qualification.
- Modification lors de la séance OffCom du 13.06.2024 : nouvelle protection du cou pour les arbitres
- Les tableaux de la Cup ont été ajoutés, car diverses modifications ont été décidées par Leagues & Cup (information de l'OffCom du 05.12.2025).
- Adaptation des qualifications et des catégories de ligue en raison des changements dans la relève (Impact + 1) ainsi que convocation centrale de la PFWL à l'occasion de la séance OffCom du 09.04.2025
- Adaptation des qualifications et du système pour les matchs de préparation de la MHL/1ère Ligue contre des équipes étrangères lors de la réunion OffCom du 09.04.2025
- Adaptation des qualifications pour les matchs WNT et WNT18 à l'occasion de la réunion OffCom du 11.06.2025
- Ajout de deux paragraphes sur les échanges et les arbitres étrangers conformément à la décision de l'OffCom du 17.04.2024